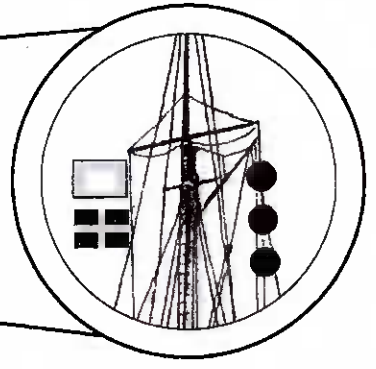


# Le Sémaphoriste

Chronique de la Société pour la Conservation de l'Île du Pilier



Numéro 16: février 2020

## Éditorial

Chers adhérents, chers amis ;

Les saisons se suivent et ne se ressemblent pas, même sur notre îlot immuable.

La saison 2019 fut néanmoins un bon cru. Nous avons pu mener à terme la réfection de l'atelier en vestiaires, le transbordement de l'atelier dans la poudrière, rénové toute la façade du bâtiment, commencer le déblaiement des douves pour dégager les embrasures de canon, entre autres. Cet été, une équipe de scouts est venue nous prêter main forte, nous avons aussi eu la visite du conservatoire du littoral, et de l'Architecte des Bâtiments de France, enthousiasmé par notre projet sur les douves.

Au mois de septembre, nous avons tenu un stand au forum des associations, et fait quelques nouvelles recrues.

Après la saison, et un peu en marge de notre activité associative, des archéologues du mésolithique sont venus sur le Pilier faire des relevés sur la présence et l'activité de nos lointains prédécesseurs. Une communication scientifique à l'université de Bretagne s'en est suivie.

Nous avons pris nos quartiers d'hiver, mais préparons néanmoins la saison à venir: dépôt d'une autorisation d'urbanisme auprès de la mairie pour les travaux sur les douves, demandes de subventions au conservatoire du littoral et à la commune, poursuite des recherches d'archives historiques sur le site, etc...

Nous vous souhaitons en forme et plein d'entrain pour poursuivre en 2020 notre aventure maritime, et en attendant les beaux jours, on vous proposera une après midi de retrouvailles, cf plus bas l'article invitation.

Bien amicalement à vous tous, pour le Bureau de la SCIP, Cécile.

## Invitation à un goûter autour des Foutimassons!

Pour changer de la Galette des rois, nous vous proposons de nous retrouver le dimanche 23 février à partir de 16heures, à la maison du port de Noirmoutier, seconde innovation de l'année!

## « En ces temps de révolte populaire »

On trouve aux archives municipales de Nantes, un petit dossier fort intéressant contenant un « *procez verbal de ce qui s'est passé dans le fort de l'isle du Pilier depuis douze jours au sujet de la conspiration et sedition fait par les soldats de marine qui sont actuellement dans le fort en garnison* ». Ce sont sept pages rédigées par André Alexandre Tousseloir, ingénieur du roi et commandant du fort, le 14 août 1713, puis une lettre adressée au comte de Lannion, lieutenant général des armées du roi, datée du 26 août, où le même Tousseloir s'exprime plus librement : « ... *quand même mon devoir ne m'obligeroit pas a vous rendre compte de ce poste... j'ay l'honneur de vous donner avis de ce qui s'est passé depuis douze jours* ».

En août 1713 la « tour a batterie », c'est ainsi qu'il faut la nommer, n'est pas terminée. Décidés par Louis XIV, les travaux commencent en 1693, s'arrêtent l'année suivante faute d'argent. Ils reprennent en 1711 et Tousseloir les dirige. Officiers, soldats et ouvriers sont logés dans des baraquements au sud de l'île, comme le montre une carte établie vers 1710 :



Le ravitaillement, impossible les jours de tempête et de coups de vent, n'arrive pas toujours. La vie devient très difficile et les soldats se mutinent. Notre ingénieur écrit : « *Il y a dix jours que le nommé Boisjoly... et le nommé Villeneuve... sont liguez ensemble* ». Boisjoly, soldat de la compagnie de Mongerou est arrivé sur l'île début juillet, Villeneuve de la compagnie de Meral début août. Les deux compères recrutent Lestoile sur l'île depuis dix mois et, Saint François sur l'île depuis neuf mois. Ils leur disent, je cite le procès verbal, « ... *qu'ils étoient bien fous d'avoir rester icy si longtemps et qu'il falloit désertre* ». Ils leur proposent de convaincre les autres en « ... *les menaçant de leur casser la tête...* ».

 Suite...

Boisjoly organise une assemblée générale au bout de l'île pendant plus d'une heure. Pour désertir il faudra « ... se rendre maîtres du premier bateau ou chaloupe qui arboreroit à cette isle et embarquer dedans ». Mais la chaloupe ne revient pas, retenue « ... pendant huit jours par les mauvais temps ». La tension monte et le « ... jeudy au soir dixième de ce mois »,

Boisjoly et Villeneuve font « ... charger à balle les fusils », menacent de « ... mettre le feu dans le magasin à poudre et dans toutes les cabanes qui ne sont couvertes que de planches ». Ils font « ... des assemblées toutes les nuits et un vacarme enragé avec les poêles et chaudières, les barriques sur les fonds desquelles ils battoient... ».

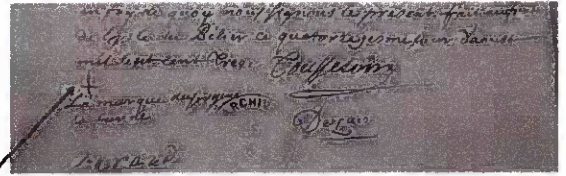
Tousseloir cherche à les désarmer mais il n'a que « ... trois ouvriers dont l'un étoit malade » et quatre personnes : lui-même, le sergent, le caporal et le maître canonnier. En face une petite dizaine de soldats dont certains noms apparaissent, écrit sur un petit billet joint au dossier : Montreuil, Prestaboire, Sansfaçon, Legoff. Quelques heures plus tard, toujours selon le procès verbal, « ... neuf de ceux qui avoient été forcez... » vinrent le trouver et lui dirent « ... qu'ils estoient au desespoir et chagrin... qu'ils quittoient ce funeste projet ». On surveille les lascars et pendant « ... qu'ils étoient à boire dans leurs chambres », l'ingénieur fait saisir toutes les armes et décharger les fusils. Furieux, Boisjoly et Villeneuve « ... firent des batons avec des buches de bois à bruler », menacèrent « ... de faire rotir tous ces bourges comme des harans... ». Ils chantent « ... des chansons des plus dissolues... blasphement le saint nom de dieu... disant qu'ils ne se soucioient pas de mourir pourvu qu'ils eussent tuer quelqu'un ».

Boisjoly, sortant sur le pas de la porte et ne se méfiant de rien, « ... le maître canonnier le pris au collet devant le commandant qui avoit le pistolet à la main ». Villeneuve et Saint François sont arrêtés, « mis aux fers ». Interrogés le lendemain, Saint François est relâché. Les deux autres y sont maintenus « ... jusqu'à ce que Monsieur le comte de Lannion ait ordonné autrement ».



Edité et mise en page: Cécile Collin  
 Crédit images: archives de Vincennes  
 Texte: Gérard Robert

Lestoile a disparu ! Le procès verbal est signé par Tousseloir ingénieur du roi et commandant du fort, Dezais maître canonnier, Eraud caporal, Lafurne sergent trace une croix.



Comme je l'ai indiqué dans l'introduction, la lettre de Tousseloir au Comte de Lannion est d'un grand intérêt parce qu'elle donne une explication à la révolte des soldats et qu'elle va même jusqu'à la comprendre ou presque. Il écrit : « ... à parler juste ce lieu icy est le depot ou pour mieux dire la prison de la marine ». Les soldats envoyés au Pilier sont, je cite, des « vagabonds », de « ... nouveaux enrollez pris par force ... sans leur donner ny habit, chemises, ny souliers, en vérité il est honteux de les voir dans le pitoiable estat ou ils sont et pour augmenter leur misère on leur envoie du pain à demi cuit qui moisit et pourit dans les six ou sept jours ».

Le jugement est sévère et Tousseloir ajoute que la présence en garnison sur l'île est trop longue « ... car ils sont autres de ce que leurs officiers les retiennent icy bien audela du temps que vous avez ordonné sans les faire relever ». Pour les officiers « il n'y a guère de sureté » et il demande « ... très humblement d'y faire attention et donner ordre de faire relever tout le détachement le plus tost qu'il sera possible » !

Les travaux, conduits par André Alexandre Tousseloir, dont Vauban a dit de lui « je ne vois pas d'ingénieur militaire intelligent plus près de l'isle du Pilier que le sieur Tousseloir », seront terminés le 5 août 1715.

Un profil du fort, réalisé par Jacques Goubert le 27 juillet 1736, nous en montre un état probablement définitif.



Gérard Robert.